

LE COLLECTIONNEUR

SE PUBLIE A 3000 COPIES LE 15 DE CHAQUE MOIS.

VOL. I.

MONTRÉAL, JUIN 1886.

No. 2.

LE COLLECTIONNEUR

se publie vers le 15 de chaque mois.

ABONNEMENT :

Pour le Canada et les Etat-Unis. \$0 50
Autres pays 0 65

ANNONCES :

Carte	par insertion	0 25
Un pouce	“ “	0 50
Une demi colonne	“ “	1 50
Une colonne	“ “	2 75
Une page	“ “	5 00
Pour trois insertions remise de	10 p. c.	
Pour six	“ “	20 “
Pour une année	“ “	25 “

Le tout strictement payable d'avance en argent ou en mandats de poste, ou en timbres neufs du Canada ou des États-Unis pour des montants moindres qu'une piastre. Faites recommander toutes lettres contenant des valeurs.

Afin d'éviter tout retard dans la livraison du journal, les souscripteurs sont priés de nous faire parvenir le montant de leur abonnement de suite.

Aucune annonce ne sera publiée à moins d'être payée d'avance.

Toutes communications concernant le journal devront être adressées à

JOSEPH LEROUX,

Editeur propriétaire,
2445 rue Notre-Dame.
Montréal, Canada.

LE COLLECTIONNEUR

will be published on about the 15th of each month.

SUBSCRIPTION :

For Canada and United States.... 50 cts.
For other countries..... 65 cts.

ADVERTISING RATES :

Card	for each insertion	\$0 25
One inch	“ “	0 50
Half column	“ “	1 50
One column	“ “	2 75
One page	“ “	5 00
For three insertions	10 per cent off	
For six	“ “	20 “
For one year	“ “	25 “

All strictly payable in advance in money, P. O. O. or unused postage stamps of Canada and United States for sums less than one dollar.

Register all letters containing some value.

Subscribers will please remit at once in order to avoid delays in the despatch of the paper.

No advertisement will be published unless paid in advance.

All communications concerning the paper must be addressed to

Jos. LEROUX,

Editor and Publisher,
2445 Notre-Dame Street.
Montreal, Canada.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous remettre immédiatement le montant de leur abonnement.

Le prix modique pour lequel nous publions ce journal nous met dans l'obligation d'en exiger strictement le paiement d'avance. A moins que le paiement en soit fait de suite, nous en concluons que vous refusez notre journal.

Subscribers are respectfully requested to remit immediately the price of subscription. The very low price at which this paper is published renders necessary a rigid enforcement of the rule of *payment in advance*. Unless payment is immediately made, we will conclude that you *refuse our publication*.